

Procès verbal
Conseil d'école de l'année 2019-2020
Du 12 novembre 2019

Accueil/ tour de table/ désignation des secrétaires de séance

PRÉSENTS :

Mr Testut, maire
Mr Casaurancq, adjoint aux affaires scolaires
Mme Lourd, directrice du service jeunesse
Mme Casales, directrice de l'école

Parents d'élèves :

Mmes Albenque Géraldine, Loubet Isabelle, Puille Laurence, Virgo Elodie et Mr Barcelo Floréal

Enseignants :

Mmes Grelaud, Mercier, Renard, Desmoulin, Bor-Lascaud, Chagot-Moula, Nafteux, Chapon et Méritet
Mr Desmoulin

EXCUSES :

Mme Brotherson, Inspectrice de l'éducation nationale
Mme Basbayon ; infirmière scolaire
Mr Fournier, Psychologue scolaire
Mr Roujon, DDEN
Mme Horeau, enseignante
Mme Ribot, enseignante
Mr Georget, enseignant

Début de la séance à : 18H07

A - FONCTIONNEMENT DE l'école

Rappel des attributions du conseil d'école :

- Il vote le règlement intérieur
- Il donne son avis sur :
 - Le fonctionnement de l'école
 - Les activités scolaires
 - L'hygiène
 - La restauration
 - La composition des classes
 - L'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire
 - L'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives, culturelles.

1 - Effectifs et répartitions à la rentrée

CP A	Mme GRELAUD	19
CP B	Mme MERITET	20
CE1 A	Mme MERCIER	20
CE1 B	Mmes CASALES/ CHAGOT-MOULA	20
CE2 A	Mr DESMOULIN	27
CE2 B	Mmes RENARD/ CHAGOT-MOULA	27
CM1 A	Mme DESMOULIN	20
CM1 B	Mme RIBOT	19
CM2 A	Mr GEORGET	26
CM2 B	Mmes NAFTEUX et CHAPON	25

223

► Le choix est fait de ne pas avoir de doubles niveaux avec des classes non chargées pour un meilleur accueil des enfants du voyage inscrits dans la classe de leur tranche d'âge mais travaillant souvent, avec une pédagogie différenciée, en classe N-1. Des enfants de forains viennent également mi-septembre et mi-décembre.

Mmes NAFTEUX et CHAPON sont des professeures stagiaires.

Elles enseignent en classe pendant 15 jours d'affilée, à tour de rôle. Les 15 autres jours, le PES est en formation. Le vendredi après-midi, elles sont à deux sur la classe.

Nous notons une légère baisse des effectifs par rapport à l'an dernier (- 3);

Monsieur le Maire a reçu un courrier de l'IA en date du 17/10/19 (lecture des points clés).

► Mr le Maire n'est pas inquiet sur les effectifs de l'école (21,9 par classe au 19/09/19) et cette annonce d'ajustement de carte scolaire car la commune va connaître une forte évolution. A cette date, la trentaine d'enfants du voyage n'est pas encore arrivé. D'autre part, dans les 3 mois à venir : il y aura 300 logements livrés ou à livrer. Sur un autre espace de la commune, derrière l'ancienne pharmacie : 25 logements seniors et 25 pour des familles ainsi qu'un nouveau quartier de 150 logements à Chercuzac dont 50 en 2020.

Les enfants du voyage, comptabilisés dans les classes ordinaires, sont au nombre de 4 actuellement.

Mme HOREAU, enseignante remplaçante, sera chargée, en collaboration avec les enseignants des classes, d'organiser leur programme de travail lorsque c'est nécessaire à partir d'un effectif de 15 enfants du voyage. Les enfants présents à ce jour sont assidus, arrivent à l'heure et sont bien accueillis par leurs pairs.

► Mr le Maire assure à l'école son soutien pour le maintien du poste spécifique de Mme Horeau.

Trois enfants sont dans le champ du handicap (dossier MDPH) et sont encadrés dans leurs besoins par un personnel AESH individuel ; une demande de dossier est en cours de traitement.

L'école a recruté une jeune volontaire pour un service civique. Elle se nomme Madame CHABOT Anaïs et a débuté le lundi 23 septembre. Un autre volontaire pourra être recruté s'il correspond au profil attendu.

Pour rappel, ces jeunes volontaires, âgés de 18 à 25 ans, ont pour mission, je cite « Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire ». Le volume horaire est de 30 h/semaine et leur durée de contrat est comprise entre 6 et 9 mois maximum.

Leur contrat prendra fin au plus tard le 3 juillet 2020.

L'organisation de leur travail s'établira avec leur tuteur, le directeur d'école et se fera en fonction des besoins avec une priorité à l'accompagnement des sorties scolaires.

Les horaires de travail seront de 8H20 à 11H30 et de 13H20 à 15H45 et de 11H30 à 12H00 lors des demandes spécifiques des enseignants dans l'encadrement des temps d'APC. (Activités pédagogiques Complémentaires).

Les lundis et mardis et un mercredi sur deux :

- dans les classes pour assister les enseignants pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ; accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité.

- sur les temps de récréation : aider à l'animation des temps d'activités de cour et en assurant des actions de médiation.

Au bureau du secrétariat les jeudis et vendredis et un mercredi sur deux :

- être dans un service d'accueil et de liaison avec les familles, les élèves et les enseignants sur les tâches très variées : participation à l'accueil du matin, prise des messages téléphoniques et traitement de ces derniers, faire le point sur les absences des élèves, joindre les familles des enfants souffrants, ouvrir le portail à tout moment de la journée, réception des colis et traitement de leur contenu.

2 - Calendrier scolaire et Perspectives d'une nouvelle organisation de la semaine scolaire :

Chaque période est comprise entre 6 à 7 semaines ; et 9 semaines pour la dernière période avec le pont de l'Ascension accordé cette année.

La semaine de 4 jours a été mise en place dans une grande partie du département, l'équipe pédagogique reste convaincu que ce rythme sert l'école et ses apprentissages et assouplit les emplois du temps des écoliers.

Où en est le financement gouvernemental pour les activités périscolaires et un changement de rythme est-il envisagé ?

► *Mr le Maire avance qu'il n'y a pas de problème financier à ce jour donc le rythme reste inchangé, d'autant plus qu'il est assuré que ce rythme est celui qui est le plus efficace au bien être de l'enfant, lui permettant d'accéder à du sport et de la culture ; il s'appuie sur les études menées par Mr Testu F et Mr Montagner H, favorables à une organisation longue du temps scolaire mais une amplitude plus courte sur la journée.*

Mme Puille rappelle qu'il serait bon de prendre en compte certains paramètres et notamment l'âge des enfants...

3 - Organisation des services périscolaires :

Madame Lourd Lydie a pris ses fonctions de directrice durant l'été et a en charge les temps méridiens et TAP. La parole lui est laissée pour faire un bilan de rentrée.

► *Mme Lourd dresse un tableau exhaustif des effectifs des différents services (cantine, TAP, garderie du matin...) et présente des outils élaborés avec les enfants ainsi qu'un ensemble de règles et de responsabilités.*

► *Les enseignants des classes de CP et CE1 demandent s'il est possible que les élèves qui suivent les APC jusqu'à midi puissent déjeuner à une table séparée des plus grands enfants du second service.*

Mme Lourd va étudier la demande.

Elle rappelle que des parents n'inscrivent pas les enfants aux TAP ce qui pose un problème d'encadrement et d'organisation car les taux soit stricts : 1 animateur pour 14 enfants en temps périscolaire et 1 animateur pour 18 enfants en TAP. Pour information, au moins 4 animateurs sont présents matin et soir pour encadrer les enfants.

Elle interpelle l'APE pour rappeler qu'ils relaient aux parents l'importance de remplir cette fiche d'inscription.

Les activités périscolaires

Accueil du matin

A partir de 7h15

Accueil du soir

- Un service d'animation municipal permet aux parents de les récupérer jusqu'à 18H30.

L'étude

Un service d'étude est en place depuis le 9 septembre. Il est assuré par deux enseignantes ; Mme Grelaud pour les élèves de cycle 2 et Mme Méritet, pour le cycle 3.

La fréquentation est de 14 élèves pour chacun des cycles.

► *Il y a, à ce jour, 4 ou 5 enfants sur liste d'attente. Les parents s'inscrivent auprès de la mairie ; les enfants intègrent l'étude par ordre d'arrivée.*

L'APE demande si l'ouverture d'une autre étude peut être envisagée.

Mr le Maire explique que cela a un coût de fonctionnement. Il ajoute qu'il s'agit d'études dirigées et non surveillées ; le coût de la prestation s'en voit donc majorée. Cette offre municipale vient en plus de toutes les autres offres proposées par la mairie comme le bus gratuit jusqu'à Chercuzac...c'est une spécificité de la commune et une force.

La restauration

2 services qui concernent environ 212 enfants.

Ce sont les animateurs du périscolaire qui surveillent la restauration.

Les enfants de cycle 2 mangent au premier service et ceux du cycle 3 au deuxième service. Les enfants de CE2

sont répartis sur les deux services.

4 - Organisation des rencontres avec les parents d'élèves

La réunion de rentrée a été organisée pour le cycle 2 le 10 septembre et pour le cycle 3 le 12 septembre.

5 - Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Cette année, en accord avec l'Inspection de l'Education nationale de notre circonscription, Périgueux Nord et les parents élus aux élections 2018-2019, nous n'avons proposé qu'un mode de vote : par correspondance.

Nous actons lors de ce conseil que, dorénavant, le vote aux élections des parents d'élèves de l'école élémentaire de Chancelade sera exclusivement fait par correspondance.

Cette année encore, une seule liste a été présentée, celle de l'APE, nouvellement constituée.

Les parents élus sont les suivants :

Mr BARCELO Floréal et Mmes PUILLE Laurence, DUMAS Christelle, LOUBET Isabelle, ALBENQUE Géraldine, , GARNAUD Aurore, URGEL Pauline, LAVAL Amélie et Mme VIRGO Elodie.

Sachant que seulement 9 sièges ont été pourvus lors des élections ; il a été fait appel à des parents volontaires pour pourvoir le 10^{ème} siège ; c'est Mme Poletti Gaëlle qui complète la liste et qui peut donc siéger au conseil d'école.

Nous tenons à rappeler aux représentants des parents d'élèves que les locaux scolaires sont à leur disposition, de manière temporaire et avec l'accord du maire afin d'organiser des réunions de travail ou d'informations aux parents.

Ils disposent d'une boîte aux lettres et d'un tableau d'affichage. (B.O. n°19 du 10 mai 2001)

Les parents d'élèves prennent la parole pour étayer leur préoccupation à propos de la communication auprès des familles.

► *Mme Casales remercie ces parents qui s'impliquent, pour leur engagement et la communication faite avec l'école grâce aux compte-rendus de leurs réunions.*

6- Règlement intérieur/chartes

Pas de modification cette année.

► *Mme Casales rappelle qu'il a été modifié l'an dernier pour la réglementation de l'usage du portable.*

Le règlement intérieur est soumis au vote à main levée du conseil d'école.

► *Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers de liaison pour lecture et signature.*

7- Sécurité

a) Sécurité incendie

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 24/09/ 2019. Il a duré 1 minute 28 s dans la cour du haut et 1 minute 43 s dans la cour du bas.

Il s'est déroulé sans souci ni affolement.

b) PPMS

Comme attendu par la note de rentrée de notre inspectrice, un exercice PPMS Intrusion a été réalisé avant les vacances de Toussaint, le 8 octobre à 15H20 ; en présence d'un brigadier-chef, référent sûreté départemental de l'État Major ainsi qu'une collègue de l'équipe mobile de sûreté de l'Inspection Académique et le responsable sécurité de la circonscription.

Un rapport sera rédigé par ces services et transmis à la mairie pour mettre en lumière les points de vigilance à améliorer.

L'équipe enseignante aimerait savoir si la municipalité peut mettre en place un cahier des charges des actions à mener en cas de canicule, avec anticipation, pour ne pas avoir à faire vivre aux enfants les mêmes conditions d'accueil qu'en juin 2019.

Le cahier des charges pourrait comprendre, par exemple, que :

- Les classes soient ventilées dès 7H du matin.

- Qu'un relevé de températures soit réalisé quotidiennement.

- Que des ventilateurs soient achetés en amont d'éventuels pics de températures.

► *Mr le Maire transmettra ce sujet à la prochaine équipe municipale. L'école peut être ouverte plus tôt encore, à 6H mais il faudra penser à un gardiennage de la structure. Il évoque la réflexion d'une salle*

réfrigérée par groupe scolaire pour répondre aux besoins des personnes qui souffrent le plus ; les ventilateurs ne brassent que de l'air chaud.

► *Plusieurs enseignants signalent que les ventilateurs procurent tout de même un certain bien être ; ils apportent jusqu'à présent leur ventilateur personnel.*

8 - Le budget

• Municipal

Cette année encore, le budget alloué pour 2019 a été maintenu à 40 €/élève pour les fournitures scolaires ; de 25 €/enfant pour le transport lors de sorties et 15 €/élève pour les activités culturelles et sportives. Chaque classe aura la charge de la gestion de ses 40 €/élève (transport/ entrée) en sachant que l'ensemble de la somme allouée n'est utilisé que pour le transport ; la coopérative scolaire prenant en charge le coût de l'entrée/prestation.

• Coopérative scolaire

Nous renouvelons le dispositif mis en place l'année dernière afin de respecter la notion de gratuité de l'école de la République : une enveloppe par trimestre où les familles pourront insérer leur libre participation. Un écrit, présent dans l'enveloppe, détaille le coût des manifestations culturelles et sportives. Les parents, l'année scolaire passée, ont participé à hauteur de 28 € (moyenne globale). Nous espérons que la mobilisation sera aussi active cette année afin de couvrir les dépenses de nos projets éducatifs.

La photo scolaire a eu lieu le 5 novembre et sera une source de gains, les bénéficiaires de 40 % de la vente aux familles participeront à financer les activités.

► *Mme Casales revient sur la date choisie : l'idée est d'attendre les enfants du voyage pour qu'ils se sentent bien intégrés mais la météo n'était pas clémente donc l'an prochain, nous ferons la photo plus tôt.*

9 - Les Locaux : aménagements/travaux

L'école remercie la municipalité pour la réfection de la classe des enfants du voyage.

Nous aimerions que la municipalité prévoit, dans son budget école 2019, l'achat de chaises ajustables pour les élèves de CP.

► *L'école n'aura donc plus à solliciter le service technique pour l'ajustement des tables.*

Nous aimerions savoir s'il était possible d'installer une sonnerie automatique des entrées en classe soit à 8H30 et 13H30 : la réponse ne nous a pas été donnée à ce jour.

► *La mairie se renseigne.*

Nous aimerions attirer l'attention des familles sur le volume incroyable de vêtements d'élèves, oubliés à l'école et non récupérés...prendre soin de ses affaires est aussi un acte de citoyenneté.

Le village de l'Enfance récupère tous les vêtements restés à chaque fin de période.

► *Mme Casales aimerait savoir si des vêtements ont été récupérés à l'issue du temps « goûter » organisé par l'APE le vendredi des vacances.*

Peu de vêtements ont été récupérés. Cette action « goûter » a été bien suivie.

L'APE rappelle à l'école que si elle a un projet spécifique, l'APE est là pour aider à le financer.

B - PEDAGOGIE

1 - Projet d'école de secteur

Le projet d'école 2016-2020 est un projet de secteur scolaire qui englobe les écoles maternelles et élémentaires d'Agonac, Château l'Evêque, le Gour de l'Arche et Chancelade.

J'en rappelle les axes :

Axe 1 : Améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves

Axe 2 : Réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire

Axe 3 : fiches actions école :

Fiche 1 : Festival Jazz pour le cycle 2 (hormis pour les CE2)

Fiche 2 : Sorties éducatives et culturelles : Dispositif école et Cinéma, Spectacles Odyssée et Agora.

Fiche 3 : accueil des enfants du voyage avec la présence d'une enseignante détachée à leur accueil.

Fiche 4 : Ateliers informatiques grâce à notre outil spécifique : la classe mobile.

Fiche 5 : Rencontres sportives USEP : endurance, jeux d'opposition, course d'orientation, jeux collectifs...

Fiche 6 : Exposition de peintures aux côtés des peintres amateurs locaux pour le cycle 3

Fiche 7 : Validation de la formation « Apprendre à porter secours » en CM2 après 2 ans de formation.

Dans le cadre d'une demande institutionnelle, des évaluations nationales CP et CE1 ont eu lieu mi-septembre. Nous travaillerons, bien évidemment, les points de vigilance évoqués par Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale afin de faire progresser et réussir nos élèves.

2- Les activités sportives et culturelles

Toutes les activités ne sont pas encore programmées et nous ne manquerons pas d'informer les familles dès qu'elles seront concernées. Elles dépendront des choix pédagogiques des enseignants au regard des propositions faites et de nos gains par le biais de la coopérative scolaire.

(participation volontaire des familles, photo scolaire...)

a) Spectacles à l'Odysée de Périgueux (NTP) et à l'Agora : selon la programmation et les niveaux concernés.

b) Dispositif national École et Cinéma

L'ensemble des élèves profitera de cette programmation cinématographique à hauteur d'une projection par trimestre. ► *Le 20 novembre pour le cycle 2 et le 27 novembre pour le cycle 3*

c) Projet musical avec IMS (projet festival de jazz) /Liaison GS/CP

Le projet Jazz sera mis en place en collaboration avec le conservatoire à rayonnement départemental, la conseillère pédagogique départementale et l'équipe enseignante. Une première rencontre a eu lieu.

► *Mme Casales précise que le projet sera bâti lors d'une réunion avec la maternelle, le conservatoire et les professeurs concernés le mardi 26 novembre. L'idée est de repenser le projet avec plus d'investissement corporel et rythmique des élèves. Mr Le Maire se félicite de l'adhésion de la commune avec le Conservatoire, à hauteur de 6 classes.*

d) Activité natation

Quatre classes pourront, cette année, bénéficier d'un cycle piscine : les CE2 et les CM1.

► *L'école remercie tous les parents qui passent l'agrément et encore ceux qui seraient désireux de le faire.*

e) Liaison CM2/6ème

Un cross inter-écoles et collège de secteur a été organisé le 18 octobre.

L'APE expose à l'équipe enseignante un projet d'écriture et de dessin.(logo).

► *L'association souhaite « relooker » son logo et propose à une ou plusieurs classes ce projet. Si plusieurs classes s'y engagent, un vote du meilleur logo sera fait.*

3 - Les intervenants extérieurs et enseignement des Langues Vivantes Étrangères (L.V.E.)

• Langues vivantes

Anglais

L'enseignement de l'anglais étant obligatoire depuis le CP, les enseignants qui en ont fait la demande bénéficient de l'apport linguistique de BLAIN Emma, jeune femme écossaise, les vendredis jusqu'au mois d'avril. Et ce depuis le 11 octobre. Pour les autres classes, l'enseignement se fait par l'enseignant de la classe.

Allemand

Comme l'an dernier, un professeur d'allemand du collège Anne Frank fera une sensibilisation à l'allemand auprès des classes de CM 2 à hauteur de 30 minutes par classe. Les élèves auront ainsi une plus grande facilité à choisir leurs langues vivantes au collège. Cela aura lieu les jeudis après-midi.

- **Animation BCD**

Les activités à la bibliothèque peuvent être variées ; dédoublement du groupe classe en deux : un groupe dans l'espace multimédia avec l'enseignant et un groupe avec l'animatrice (recherche documentaire, reconnaissance des différents types d'écrits, lecture ciblée en fonction d'un projet de classe...) Des enseignants ont pris contact avec Sally pour organiser ces séances.

- **Intervention santé/sécurité par l'infirmière scolaire de secteur**

Mme Basbayon Agnès, comme communiqué lors de la réunion de rentrée aux parents, assure cette année des permanences une fois par mois sur l'école. Un affichage signale sa venue quelques jours avant.

Les parents, via le cahier de liaison, peuvent faire la demande d'un bilan infirmier et les enseignants, dans le cadre de leur accompagnement de santé publique, peuvent également proposer certains élèves en consultation.

Le jour de la consultation, l'enfant doit apporter son carnet de santé sous pli cacheté.

L'infirmière scolaire assurera, en fin d'année scolaire, la validation de l'attestation « apprendre à porter secours » du livret scolaire unique de compétences.

Elle pourra également être sollicitée pour une action d'éducation à la santé sur un thème donné par un enseignant dans le cadre d'un projet.

- **Cycle d'apprentissage Tennis/ Dojo avec et sans intervenant extérieur**

Un cycle d'apprentissage est programmé sur la période 3 pour les 4 classes de CE2 et CM1 avec un intervenant rémunéré pour l'activité tennis. La municipalité finance le transport via le budget alloué par élève et a débloqué une subvention exceptionnelle d'un montant de 320 € pour financer de coût de l'intervenant sportif.

► *Mr le Maire rappelle que la mairie a refait les terrains extérieurs, rénové le terrain intérieur et mis à disposition du club tennis les bâtiments.*

- **Cycle d'apprentissage Rugby avec intervenant extérieur**

Les CP, CE1 B et les CE2 B vont bénéficier de l'intervention d'un éducateur sportif du CAP à hauteur de 8 séances, dans le cadre d'un projet élaboré par la circonscription pour les écoles urbaines avec une prise en charge financière intégrale par le CAP. (période 4)

- **Cycle d'apprentissage Basket avec un intervenant extérieur sportif financé par le Conseil Départemental.**

Les classes de CM seront concernées pour cette activité pour un cycle qui se déroulera en période 4 (mars-avril).

► *Mme Casales précise que le choix de cette discipline sportive est en lien avec la section basket du collège de secteur.*

4 - Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles sont organisées en fonction des besoins des élèves et des projets de classe par leur enseignant respectif et sont dispensées sur la pause méridienne.

L'organisation tient compte de l'âge des élèves concernés.

► *Mr le Maire souligne l'intérêt porteur des différents débats menés avec l'école qui ont permis d'avancer ensemble et de s'orienter vers un apprentissage de la citoyenneté. Il remercie l'implication des professeurs des écoles pour leur participation aux manifestations de la commune comme lors du 11 novembre.*

Fin de la séance : 19H50

Secrétaires de séances :
Mmes Desmoulin Florence

La directrice :
Mme Casales Sèverine

Et Albenque Géraldine

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Albenque G.' with a long horizontal stroke extending to the right.